

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/68
1^{er} décembre 1999

(99-5242)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: espagnol

MEXIQUE

Déclaration de M. Herminio Blanco Mendoza Ministre du commerce et du développement industriel

L'accession du Mexique au GATT en 1986 et les accords de libre-échange que nous avons conclus avec huit pays ont joué un rôle essentiel dans l'accroissement de nos exportations, des flux d'investissement étranger direct et de notre capacité de croître et de générer des emplois. Entre 1986 et 1999, la valeur de nos exportations a été multipliée par six, passant de 21,8 milliards à plus de 130 milliards de dollars.

De 1986 à ce jour, la part des exportations dans notre PIB a pratiquement doublé, atteignant plus de 30 pour cent. Le comportement des exportations a eu un effet positif sur la croissance économique du pays. Ces six dernières années seulement, les exportations ont généré plus d'1 million d'emplois. Nous sommes certains que les pays qui ont libéralisé leur économie vivent la même expérience.

La libéralisation nous a aidés à nous développer, à améliorer nos salaires et à mieux préserver l'environnement. C'est pourquoi nous continuons d'œuvrer dans ce sens. Nous sommes en train de négocier des accords de libre-échange avec cinq pays et venons tout juste de conclure des négociations avec l'Union européenne.

Nous sommes très intéressés par un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, si celui-ci doit entraîner pour nous une plus grande ouverture des marchés, une amélioration des disciplines et une efficacité accrue du mécanisme de règlement des différends. Nous sommes opposés à l'inclusion de tout élément qui pourrait compromettre l'ouverture et les disciplines dont nous nous sommes dotés au prix de tant d'efforts pendant ces 50 dernières années d'existence du GATT puis de l'OMC.

Comme je l'ai déjà dit, outre ses effets positifs sur la croissance économique, la libéralisation du commerce a eu des incidences favorables sur la protection de l'environnement et le bien-être des travailleurs. Pour le prouver, nous dirons simplement que les nouvelles entreprises établies au Mexique après l'ouverture économique utilisent les techniques les plus modernes, tout comme celles des États-Unis, d'Europe ou du Japon. De même, des études de l'OCDE montrent que le commerce entre pays développés et pays en développement non seulement favorise une plus grande croissance économique, mais renforce également la réglementation en matière de protection de l'environnement et le respect de cette réglementation.

En outre, le commerce a des conséquences positives sur le bien-être des travailleurs. Il permet d'accroître le nombre d'emplois et d'en améliorer la qualité. Au Mexique, le secteur de l'exportation a représenté plus de la moitié des emplois créés depuis 1995. La rémunération y est supérieure de 30 pour cent plus élevée à celle des emplois sans rapport avec les activités d'exportation.

Étant donné les avantages que procure le commerce, il est étrange qu'en marge de cette Conférence, certains préconisent l'arrêt du processus de libéralisation, sous prétexte de protéger l'environnement ou de préserver les normes du travail. Ils ne voient pas que, ce faisant, ils vont à l'encontre du but qu'ils recherchent. Nous ne pouvons laisser ces groupes d'intérêts compromettre le programme de travail de l'OMC. Il faut trouver des solutions aux problèmes de l'environnement et du travail dans les enceintes multilatérales qui en sont chargées, et non à l'OMC: en faisant entrer ces thèmes dans le cadre de l'OMC, on risquerait de voir des intérêts protectionnistes détruire l'œuvre et l'essence même de cette institution.

Aujourd'hui, certains sont préoccupés de voir que la société civile ne soutient guère le commerce. On ne peut gagner ce soutien qu'avec une action mobilisatrice et un effort soutenu d'éducation et d'information. Il nous incombe au premier chef, à nous qui participons au système commercial multilatéral à titre individuel et à l'OMC en tant qu'institution, d'expliquer à la société quels sont les avantages du commerce et ses effets bénéfiques sur le bien-être social.

À la présente Conférence, le Mexique réaffirme son engagement en faveur d'une libéralisation accrue par le biais d'un nouveau cycle de négociations dans le cadre de l'OMC, qui soit complet et tienne compte des intérêts de toutes les parties en présence. Ce n'est qu'ainsi que l'on obtiendra des résultats équilibrés, bénéficiant à tous les Membres de l'OMC.

Dans le nouveau cycle, il faudra aborder les problèmes de mise en œuvre des pays en développement. En outre, parallèlement aux questions de l'agriculture, des services et des indications géographiques, il faudra envisager de nouvelles négociations en vue de réduire encore les obstacles au commerce des produits non agricoles. Après Seattle, nous devons adopter une approche horizontale portant sur tous les produits industriels, sans exclure de secteurs. De même, il faudra envisager la possibilité de mettre au point des engagements afin de négocier des accords sur l'investissement, la concurrence, la transparence des marchés publics et la facilitation des échanges.

Le rôle joué par le système commercial multilatéral dans la libéralisation du commerce mondial et, partant, la croissance économique et le bien-être social, est indéniable. Aujourd'hui, nous avons la possibilité de donner un nouvel élan à ce processus. Ne laissons pas passer cette chance. Décidons de lancer un nouveau cycle complet de négociations. Évitions que des intérêts protectionnistes ne réduisent la portée des résultats que nous pouvons obtenir ici.
